

LES FEMMES NE DOIVENT PAS PAYER LA CRISE

La crise du coronavirus impacte tout le monde, mais certaines plus que d'autres ! La situation d'« état d'urgence sanitaire » décidé par le gouvernement accentue des inégalités liées au patriarcat et à la répartition genrée des rôles, déjà bien ancrées. En outre, le confinement renforce la vulnérabilité des femmes victimes de violences dans la sphère domestique. Et pour les femmes du 93, c'est la triple peine ! Plus on vit dans la précarité, plus on est exposée aux effets sanitaires et sociaux de cette pandémie, qui révèle toutes les incohérences et inégalités politiques, économiques et sociales de nos sociétés. C'est bien à la fois contre le patriarcat et le capitalisme qu'il faut lutter, et la crise sanitaire ne doit en aucun cas servir de prétexte pour casser nos droits et nos solidarités.



Les femmes sur le terrain et en première ligne face au COVID-19

Assistantes maternelles à la capacité d'accueil augmentée, agentes d'entretien, aides à domicile, soignantes hospitalières ou en ville, professeures en présentiel auprès d'enfants de soignant·es, caissières... Les femmes de notre département sont au front aujourd'hui comme elles le sont tous les jours, même au mépris de leur propre santé et de leur vie. La précarité de l'emploi, la sous-traitance, les postes isolés et les horaires éclatés rajoutent aux difficultés à faire face aux demandes des patrons et aux conditions de travail dangereuses.

Des risques de violences sexistes et sexuelles accrus

Alors que 220 000 femmes sont victimes chaque année de violences conjugales (verbales, physiques, psychologiques, sexuelles), avec le confinement, elles se retrouvent enfermées avec leur agresseur, sans moyen de fuir, et avec d'énormes difficultés à communiquer avec l'extérieur. Les risques de violences augmentent et on peut craindre une multiplication des féminicides.



Le droit à la contraception et à l'IVG doit être plus que jamais défendu

La période de confinement rend difficile l'accès au droit à la contraception et à l'IVG. La situation des femmes qui ont besoin d'un avortement et qui ont dépassé le délai légal fixé en France à 12 semaines de grossesse est très compliquée car elles ne peuvent plus se rendre aux Pays-Bas ou en Espagne.

Si dans notre département, seuls 22 centres de Protection Maternelle et Infantile restent ouverts au lieu de 114 habituellement, les Planning familiaux restent partiellement ouverts et continuent d'assurer les IVG médicamenteuses et par aspiration ainsi que les consultations urgentes (problèmes gynécologiques ou contraception) en privilégiant au maximum les consultations à distance. Par ailleurs, la pilule contraceptive peut être délivrée sans ordonnance sur présentation d'une ancienne ordonnance (décret JO du 15 mars 2020).

Solidaires 93 revendique :

Pour les femmes victimes de violence, l'éviction du conjoint violent du foyer et des ordonnances de protection.

Pour le respect du droit des femmes à l'IVG :

- le maintien obligatoire de l'activité d'IVG et de fourniture de contraceptifs, selon des modalités adaptées à cette période ;
- la fourniture de masques et de gels hydroalcooliques aux structures concernées pour qu'elles puissent continuer à fonctionner
- l'allongement du délai pour pratiquer une IVG tant que durera le confinement
- la suppression de l'obligation du deuxième rendez-vous pour les patientes mineures, pour lesquelles sont prévus deux rendez-vous à 48h d'intervalle

Pour toutes les femmes qui travaillent et ont des enfants à charge, l'octroi de l'autorisation d'absence pour garde d'enfant même en cas de télétravail

Les contacts utiles :

Si vous êtes victimes de violences, voici des numéros utiles à connaître et communiquer autour de vous :

- Possibilité de se signaler en ligne sur :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/> (accessible 24h/24, 7j/7)

<https://www.service-public.fr/cmi> (traces effaçables dans l'historique de l'ordinateur)

- numéro d'urgence 114 par SMS (accessible gratuitement 24h/24, 7j/7)

- En pharmacie donner l'alerte ou prononcer le mot de code « Masque 19 » devant le/la pharmacien·ne qui alertera tout de suite les forces de l'ordre

- Violences Femmes Info : 3919 (écoute et conseils du lundi au samedi de 9h à 19h)

- Allo Enfance en danger : 119

- SOS Femmes 93 : 01.48.02.57.16 / ecoute.telephonique@sosfemmes93.fr

- Pour les femmes en situation de handicap, contacter l'association « Femmes pour le Dire Femmes pour Agir » au 01 40 47 06 06

- Viols femmes Information (CFCV) au 0800 05 95 95 (numéro d'écoute anonyme et gratuit accessible du lundi au vendredi de 10h à 19h)

Pour toutes les questions liées à l'IVG :

- numéro vert national IVG-Contraception-Sexualités : 0800 08 11 11

Pour connaître vos droits et les faire respecter, contacter Solidaires :

Plus que jamais, Solidaires 93 soutient et accompagne les travailleuses et encourage toutes et tous à s'engager et à créer des initiatives d'entraide pour les femmes précaires, privées d'emploi, sans-abris, étrangères ou réfugiées, isolées, et/ou âgées.

Vous pouvez contacter Solidaires 93 en envoyant un mail à contact@solidaires93.org

- Vous pouvez également appeler le numéro vert de Solidaires : 0 805 37 21 34.

Plus d'infos sur le [site de Solidaires](https://solidaires.org/Droits-des-femmes) : <https://solidaires.org/Droits-des-femmes>

